



Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Paris (IDHBP)

Séminaire

La France et la Cour européenne des droits de l'homme (2014)

Organisé par l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Paris
Avec le soutien du Fonds Barreau de Paris Solidarité

**Le Centre de Recherche et d'Etudes sur les Droits de l'Homme et le droit humanitaire
CREDHO**

L'Institut international des droits de l'homme - René Cassin

et le soutien de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens IDHAE

le 24 avril 2015

à la Maison du Barreau de Paris, Salle Gaston Monnerville, de 9 h 30 à 18 h.
Maison du Barreau 2 Rue de Harlay 75001 PARIS

Avec la participation en invité d'honneur de Madame Angelika NUSSBERGER
Juge à la Cour européenne des droits de l'homme

Il aura pour thème l'analyse des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme concernant la France en 2014, et notamment les arrêts sur la procréation médicale assistée, le droit de propriété, la réglementation du voile islamique, le droit d'association et droit syndical des militaires, la lutte contre la piraterie, le fichage policier, la liberté d'expression.

Formation continue : 7 heures

Sur inscription préalable et gratuite en journée ou demi journée : Christophe Pettiti
Secrétaire Général de l'Institut de droits de l'homme du Barreau de Paris

contact@pettiti.com - Fax : 01.45.05.21.54

Inscription gratuite dans la limite des places disponibles

PROGRAMME

Ouvertures

IDHBP - CREDHO - IIDH Strasbourg

Madame Angelika NUßBERGER, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme : « Les affaires récentes contre la France comme catalyseur de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme »

- **Paul TAVERNIER, Professeur émérite à l'Université de Paris Sud (Paris XI), directeur du CREDHO :** « Le principe de proportionnalité dans la jurisprudence récente de la Cour de Strasbourg concernant la France »

- **Rodolphe FÉRAL, Sous-direction des droits de l'homme, Direction des affaires juridiques, Ministère des affaires étrangères et du Développement international :** « L'arrêt *Bodein c. France* du 13 novembre 2014 et la question des peines à perpétuité »

- **Michel PUECHAVY, Avocat honoraire, Barreau de Paris :** « Les arrêts *Milhau c. France* du 10 juillet 2014 et *Montoya c. France* du 23 janvier 2014 concernant l'article 1er du Protocole I »

- **Jean-Christophe GRACIA, directeur adjoint des affaires civiles et du sceau au Ministère de la justice,** « L'arrêt *S.A.S c. France* du 1er juillet 2014. La réglementation du voile islamique »

Après-Midi (14 h 30 – 18 h)

- **Alexandre LALLET, Maître des Requêtes au Conseil d'Etat :** « Les arrêts *Matelly c. France* et *Adrefdromil c. France* du 2 octobre 2014 et les mesures envisagées par la France pour se conformer au droit européen en matière de droit d'association professionnelle/syndicale des militaires »

- **Johanna GUILLAUMÉ, Professeur (Université de Rouen) et Amélie DIONISI-PEYRUSSE, Maître de Conférences (Université de Rouen), CREDHO-Rouen :** « Les arrêts *Menneson et Labassée c. France* du 26 juin 2014 et leurs suites : les effets en France de la procréation médicale assistée (PMA) à l'étranger »

- **Basile ADER, Avocat au Barreau de Paris :** « Les arrêts *De Lesquen du Plessis-Casso c. France* du 30 janvier 2014 et *Couderc et Hachette Filipacchi Associés c. France* du 12 juin 2014 : diffamation et protection de la vie privée »

- **Paul von MÜHLEND AHL, CREDHO-Paris Sud :** « Les arrêts *Hassan et autres c. France* et *Ali Samatar et autres c. France* du 4 décembre 2014 : la lutte contre la piraterie maritime et le respect des droits de l'Homme »

- **Nicolas HERVIEU, Doctorant en droit public, CREDOF, Université Paris Ouest :** « L'arrêt *Brunet c. France* du 18 septembre 2014 et le fichage policier ».